



# hygiène corporelle

Fiche technique

## Bacmouss AL

Lavage des mains bactéricide spécial milieu alimentaire

Lotion désinfectante prête à l'emploi pour le lavage des mains.

La forte concentration en matière active de ce produit évite les surconsommations.

S'utilise dans des distributeurs à savon, sa viscosité contrôlée lui permet d'éviter les coulures.

Apporte à l'utilisateur une excellente qualité nettoyante et adoucissante.

Bactéricide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails).

Sans parfum, sans colorant.

### Mode d'emploi

Prélever une noix (3ml) de produit liquide.

Se frotter les mains pendant 30 secondes minimum.

Rincer à l'eau claire.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L,  
carton de 12 flacons de 1 L PET bec long,  
carton de 14 flacons de 1 L AIRLESS.

### Données techniques

- Aspect : gel limpide incolore
- pH : 7,8 - 8,8
- Densité : 0,99 - 1,01

### Précautions

Éviter les projections oculaires.

Ne pas mélanger à des détergents anioniques (shampooing vaisselle) ou oxydant (javel)

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### Produit biocide TP 1

Substances actives biocides : chlorure de didecylidiméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 5 g/Kg.

Date limite d'utilisation optimale :

**24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.**

L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

27-09-2023 Ind. 8 ■



**NORMES**



**SOUCHES**

**BACTÉRICIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 1276

PUR

30 sec

20°C

Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

**VIRUCIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 14476  
virus enveloppés\*

PUR

2 min

20°C

Virus de la vaccine

EN 14476

PUR

2 min

20°C

Coronavirus humain HCoV-229E

**\*VIRUS ENVELOPPÉS**

autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine  
 Filoviridae  
 Flavivirus  
 Herpesviridae  
 Virus de l'hépatite B (VHB)  
 Virus de l'Hépatite C (VHC)  
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)  
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)  
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)  
 Coronavirus  
 Paramyxoviridae  
 Virus de la rubéole  
 Virus de la rougeole  
 Virus de la rage  
 Virus de la grippe  
 Poxviridae